

Journée du Patrimoine

L'église de Saint-Martin

La paroisse de Saint-Martin-de-Seignanx est mentionnée dès le 12^{ème} siècle sous le nom de « Sanctus Marinus de Signano » aussi bien dans les archives de Dax que dans celles de Bayonne.

L'église telle qu'on la connaît aujourd'hui a été construite de 1771 à 1791 et l'on sait très peu de choses sur le bâtiment d'origine qu'elle a remplacé. Malheureusement, les paroissiens de Saint-Martin n'ont pas pu profiter de leur belle église toute neuve puisque la révolution française survient au moment de son achèvement.

Le curé de cette époque, Monsieur l'Abbé Jean-Joseph Vidart entre vite en conflit avec la municipalité et doit quitter la commune. Il est signalé comme « déporté » dans les registres et remplacé en 1792 par un prêtre ayant prêté serment. En Novembre 1791 a lieu une grande cérémonie dans l'église en l'honneur de la « charte constitutionnelle ». On y entend, pêle-mêle, discours et chants républicains et pour terminer un « te deum » repris par toute l'assemblée. Mais tout cela ne plaît pas aux paroissiens, spécialement aux paroissiennes qui viennent manifester devant la « maison du peuple » pour demander un nouveau desservant qui dise la messe. Sans résultat, puisqu'en juillet 1792 les biens meubles et immeubles ayant appartenu aux prêtres non assermentés ou émigrés sont mis sous séquestre. Le

ci-devant saint Martin est éliminé dans le nom de la commune qui devient en 1793 « Montagne-Seignanx ». En 1794, la moitié du clocher de l'église est abattu par les représentants du peuple qui cherchent à « prouver ainsi leur attachement au nouveau régime ». L'église est transformée en hôpital militaire, le mobilier déménagé dans la maison Biscondeau, appartenant à la nation et le cimetière transféré au champ de Sansonnet. C'est le citoyen Bachelard qui est chargé d'exécuter cette mission, mais devant le peu d'empressement des citoyens à lui obéir, il sollicite la municipalité afin d'accélérer le mouvement. Quant à lui, il s'installe confortablement au château de Saint Martin...

Dès 1798, la liberté du culte est proclamée, avec la signature du Concordat conclu entre Rome et Bonaparte. Mais le délabrement de l'église nécessite de nombreuses et coûteuses réparations. Pour y faire face, on vend une terre des Barthes. Tout cela dure assez longtemps puisqu'on ne peut fêter le retour du culte que dix ans après, le 6 août 1807. Ce qui fut l'occasion d'une grande célébration en présence des autorités municipales.

En 1808 le clocher est reconstruit, mais l'église est encore en mauvais état, et il faudra 50 ans pour que commencent les vrais travaux de réparation. On retrouve des demandes successives de souscriptions pour en couvrir les frais et rétablir l'horloge communale au clocher de l'église. La décoration intérieure de style renaissance, telle que nous la connaissons date de 1880. On installe un nouvel orgue, et en 1883, l'évêque de Dax bénit trois grandes cloches. Les vitraux, représentant différents saints, datent de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle. D'autres rénovations furent nécessaires au cours de ces dernières années, les plus importantes furent effectuées en 1960... elles ont fait apparaître la belle qualité des pierres apparentes des piliers qui sont, sans doute, avec le dallage en pierre de Bidache les deux seuls éléments d'origine.

Cécile Oswald

Sources : livre de Léon Lafourcade sur Saint-Martin-de-Seignanx

